

PROCES-VERBAL

58^{ème} Assemblée générale de la société du Funiculaire St-Luc - Chandolin S.A.

Tenue à la salle communale de St-Luc, le samedi 26 août 2023 à 10h00. Jean-Pierre Zufferey, Vice-Président de la société, ouvre l'assemblée en excusant notre Présidente Patricia Chardon Kaufmann, absente pour cause d'hospitalisation. Il lui souhaite courage et un prompt rétablissement. Enfin, il demande à l'assemblée une minute de silence en hommage à M. Philippe Zufferey, décédé sur nos pistes durant la saison 2022/2023 et fils de M. Georges Zufferey, ancien administrateur de notre société.

1. Contrôle des présences

239 actionnaires présents ou représentés correspondant à 30'024 actions assistent à cette assemblée, soit 37.067% du capital-actions. Mme Danièle Zufferey et M. Benoît Antille sont nommés scrutateurs.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 août 2022

Le procès-verbal a pu être consulté par les actionnaires sur le site internet de la société. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

3. Rapport du Conseil d'administration

Après avoir salué les personnes présentes, Jean-Pierre Zufferey donne connaissance du rapport du Conseil d'administration, rapport très complet qui ne suscite ni question ni commentaire.

Le rapport du Conseil d'administration ainsi que celui de la direction se trouvent dans le rapport de gestion qui peut être consulté sur le site <https://www.valdanniviers.ch/fr/actionnaires-1749.html>.

4. Rapport de la direction

Marc Chabloz, directeur ad interim de notre société, donne lecture de son rapport qui n'apporte aucun commentaire. Il en profite pour passer le témoin à notre nouveau directeur, M. Guillaume Rochet, qui a débuté son activité le 1^{er} août 2023. Ce dernier nous présente son parcours professionnel et ses réflexions quant à la montagne de demain, insistant notamment sur la diversification de notre offre et la recherche constante de la très grande satisfaction client.

5. Lecture des comptes de l'exercice 2022/2023

Sur présentation PowerPoint, Christian Caloz commente les comptes 2022/2023 dont chaque actionnaire présent a reçu un exemplaire.

Avec un chiffre d'affaires s'élevant à Fr. 11'238'079.-, notre société a réalisé, et pour une 2^{ème} année consécutive, un résultat record et historique. Les comptes 2022/2023 se soldent par un bénéfice de Fr. 1'069'833.- et un cash-flow de Fr. 2'935'808.-. 2 raisons principales expliquent ces excellents résultats, soit la valorisation des 1ers passages Magic Pass, avec une augmentation du chiffre d'affaires s'élevant à Fr. 573'000.-, ainsi que le soutien financier (subventions COVID-19) pour le transport touristique de la part de la Confédération et du Canton du Valais pour respectivement Fr. 474'911.- et Fr. 593'639.-. Enfin, il explique en détail la création d'une provision pour notre société sœur GH St-Luc SA, exploitante de Grand Hôtel du Cervin. Cette réserve a été constituée afin de combler la perte de l'exercice 2022/2023 (Fr. 227'508.-) et la perte indiquée au budget 2023/2024 (Fr. 100'400.-). En outre, Christian Caloz précise que les nuitées au Cervin, et selon des projections réalistes, ont bénéficié à notre société pour plus de Fr. 200'000.- Il espère que GH Cervin SA rentrera dans les chiffres noirs dès l'exercice 2024/2025.

6. Rapport de l'Organe de révision

Mme Anne-Laure Rey, experte-réviseur agréée de la fiduciaire Fidag SA nous donne une lecture résumée du rapport qui ne donne lieu à aucun commentaire.

7. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Concernant l'utilisation du résultat au bilan, le conseil d'administration propose à l'assemblée d'utiliser le bénéfice pour éliminer la perte reportée avec un report à nouveau positif de Fr. 2'332.-.

Les comptes 2022/2023 sont acceptés à l'unanimité, moins une abstention, des actionnaires présents, ainsi que la décharge aux organes responsables.

8. Nominations statutaires

Tous les mandats du Conseil d'administration sont échus. Excepté Jean-Pierre Zufferey, qui ne souhaite pas renouveler son mandat, tous les membres se représentent. Ces derniers sont acceptés par acclamation. Concernant le poste laissé vacant, le CA est à la recherche d'une personne et il sera repourvu dès que possible.

Pour la présidence, le Conseil d'administration propose Patricia Chardon Kaufmann qui est également acceptée par acclamation. Enfin, le renouvellement du mandat de réviseur des comptes, la Fiduciaire Fidag SA, est aussi accepté à l'unanimité.

./.

9. Projets en cours

a) Captage eau de l'Illsee

M. Patrick Epiney, du bureau Patrick Epiney Sàrl à Vissoie, nous précise l'avancée du projet de pompage "Illsee-Illpass" en nous indiquant une mise à l'enquête probable en automne 2023.

b) Funiculaire

M. Vincent Epiney, de la maison Garaventa SA, nous donne des précisions quant aux travaux nécessaires sur les wagons du funiculaire. En effet, le funiculaire a été inauguré en 1994 et se trouve bientôt à la moitié de sa durée de vie (60 ans). Notre société a 2 possibilités, soit rénover les wagons actuels ou acheter de nouveaux wagons. M. Epiney nous présente d'ailleurs les avantages de cette possibilité, en indiquant un échéancier (approbation des plans en 2023/2024 et construction possible en 2024/2025).

c) Energie durable – consommation énergétique

- Conformément à la décision de l'assemblée générale 2022 (investir Fr. 1.-/action dans des projets d'énergie durable), Marc Chabloz explique que notre société y a investi durant l'exercice 2022/2023 Fr. 111'760.- et va poursuivre dans ce sens durant les prochaines années;
- Projet photovoltaïque à Tignousa : à l'aide de photomontages, M. Pierre-Alain Kaufmann nous présente ses réflexions sur la pose de panneaux solaires à l'arrivée du funiculaire, ainsi que dans le secteur de Tignousa (restaurant + garages).

10. Divers

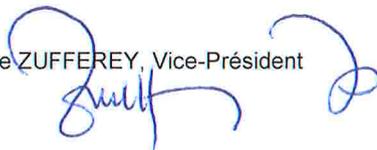
Avant de passer la parole à l'assemblée, Marc Chabloz remet un cadeau à Jean-Pierre Zufferey en le remerciant pour ses 8 ans d'activités et sous les applaudissements de l'assemblée.

M. Guy-Pierre Pont remercie le CA pour son travail et propose d'étudier la pose de panneaux solaires également à Chandolin. A ce titre, M. Pierre-Alain Kaufmann précise qu'une étude globale RMA est en cours, via le Dr. Stéphane GENOUD, professeur à l'HES-SO Valais-Wallis dans laquelle il coordonne notamment les activités énergétiques et agricoles. Enfin, M. Pont suggère au Conseil d'administration, constitué principalement d'hommes, de trouver une femme en remplacement de Jean-Pierre Zufferey. Le CA en prend note, ainsi que la suggestion de Mme Mireille Zufferey d'augmenter les cadences du funiculaire lors des grosses périodes estivales.

La parole n'étant plus demandée, Jean-Pierre Zufferey clôt l'assemblée et invite les actionnaires à Tignousa pour le repas.

L'assemblée est levée à 11 h 55

Jean-Pierre ZUFFEREY, Vice-Président



Frédéric Salamin, secrétaire

